

LE COUP DE GUEULE DU GENEVOIS

TRIBUNE DE GENEVE du lundi 30 mai 2011 – page 4

Encore une évacuation

Autre évacuation pour une locataire habitant son logis depuis 1989. La descente aux enfers pour cette ex assistante de gestion de fortune du Crédit Suisse. Une altercation (sans blessure) lui vaut en 1997, un non-lieu, assorti de l'article 43CP Pourquoi pas un sursis ? Neuroleptiques sous contrainte. Effets secondaires, visites à des spécialistes, leurs factures, poursuites. Une plainte dans son immeuble en 2007. Voilà le tableau d'une vie détruite, par un jugement judiciaire inadéquat. Dans la Tribune du 24 mai, "*une vieille femme gravement agressée chez elle*" 18 mois de prison ferme pour les agresseurs ! Deux poids, deux mesures : seulement 18 mois de prison ferme, contre 14 ans de dégradations physiques et de souffrances. Et maintenant, une évacuation, relative à 2007 !

Nos Autorités devraient bloquer les évacuations, tant que des logements à prix décents, ne seront pas disponibles. D'autant plus, quand le loyer est payé, et qu'un genevois vit le problème, avec la mère de son enfant.

Leïla Elisabeth Pellissier